



# Société des Régates d'Agde et du Cap

## Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Mars 2021

Réunion en visio-conférence.  
20 membres connectés

### Acceptations des Nouveaux Statuts

Le vote des nouveaux statuts a été fait par Internet dans la semaine du 15 au 19 mars.

#### Résultats :

- 33% de votants : le quorum est réuni.
- Sur 52 votants : 50 oui  
0 non  
2 abstentions

**Henri Roques, Président annonce que les statuts sont acceptés.** Ils seront appliqués dès maintenant.

Le Président précise que tous les membres du CA ont travaillé pendant des mois à ces nouveaux statuts.

Changements par rapport aux anciens statuts :

- règle des sièges réservés aux représentants du sexe le moins représenté
- les membres du bureau sont élus pour la durée de leur mandat c'est-à-dire 3 ans

**L'Assemblée Générale se tiendra le Vendredi 26 Mars 2021 à 18h30 par visio-conférence**

**Fin de l'AG extraordinaire 19h30**

Le Président  
Henri Roques

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président : 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>